



13<sup>e</sup>  
édition

## REGLEMENT DU CONCOURS DE BANDE DESSINÉE

Dans la perspective du 39<sup>e</sup> Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, en janvier 2012, l'association L'Hippocampe organise un concours de bande dessinée sur le thème :

### « L'évasion... Raconte en BD »

#### Article 1 : Participants

Ce concours est **gratuit** pour les participants. Les frais d'inscription de 20€, sont financés par un partenaire de l'opération. Il comporte deux catégories :

- Un concours collectif ouvert
- > **aux enfants et adolescents handicapés de 5 à 20 ans** accueillis en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS), en Unité Pédagogique d'Intégration (UPI), Unité Locale d'Intégration Scolaire (ULIS) et en établissements spécialisés : Institut Médico Educatif (IME), Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), Institut pour déficient sensoriel, Institut d'éducation motrice, Etablissements et Services pour enfants polyhandicapés, en hôpital de jour...
- > **aux adultes** accueillis en Maison d'accueil spécialisée (MAS), en Foyer d'accueil médicalisé (FAM), en Foyer de vie ou Foyer occupationnel et en ESAT...
- Un concours individuel ouvert aux personnes en situation de handicap

#### Article 2 : Concours européen

Ce concours est ouvert à la France et à tout pays de l'Union Européenne ou associé. Les documents d'information relatifs au concours seront expédiés aux classes et établissements désignés à l'article 1. Ils sont également disponibles sur le site [www.hippocampe-culture.fr](http://www.hippocampe-culture.fr) ou sur demande au **02 47 95 93 85**.

Pour le concours individuel, l'information sera diffusée par l'Education Nationale et la presse spécialisée.

#### Article 3 : Concours collectif

Les bandes dessinées proposées par les établissements ou classes doivent être impérativement réalisées par des groupes d'enfants ou d'adultes encadrés par des enseignants ou des éducateurs. Chaque groupe ne peut présenter qu'une bande dessinée et ne peut concourir que dans le cadre de son établissement d'accueil.

#### Article 4 : Concours individuel

La bande dessinée proposée doit être réalisée par une seule et même personne. Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule bande dessinée.

#### Article 5 : Format de l'œuvre

(attention changement du nombre de planches)  
Pour le concours collectif, le format est imposé :

- **2 planches 50cm x 65 cm** (format raisin).

Ne dessiner que d'un seul côté.

Pour le concours individuel, deux formats sont autorisés :

- **2 planches 50cm x 65 cm** (format raisin)

- **2 planches 21cm x 29.7cm** (format A4)

Ne dessiner que d'un seul côté.

Techniques autorisées : crayon, plume, feutre, bille, encres de couleur, gouache, pastel, fusain, craie, peinture, collage, etc. Chaque œuvre consistera en une bande dessinée, sur deux planches, en respectant les formats proposés ci-dessus.

**Les bulles devront être écrites en français.**

Seuls les originaux doivent être transmis (pas de photocopie). Attention : les travaux en volume ne seront pas acceptés (relief maximum : 1 cm).

#### Article 6 : Inscription au concours

Tout groupe ou individuel qui souhaite participer au concours de BD 2012 devra s'inscrire **avant le 30 octobre 2011** à l'aide de la fiche d'inscription téléchargeable sur le site : [www.hippocampe-culture.fr](http://www.hippocampe-culture.fr). Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider l'inscription et pour l'organisation du jury du concours. Les coordonnées postales de chaque participant sont transmises à la MAIF, partenaire de l'opération, qui prend à sa charge les frais d'inscription et fera parvenir un accusé de réception. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association L'Hippocampe.



**13<sup>e</sup>**  
**édition**

#### **Article 6 : Identification des participants**

**Au dos de chaque planche de la bande dessinée, il est impératif d'inscrire très lisiblement, en lettres d'imprimerie :** le nom de l'établissement, l'adresse, le numéro de téléphone, l'email, ainsi que le nom de l'éducateur et des participants ayant réalisé l'œuvre. L'âge de chaque candidat devra être indiqué et la catégorie du handicap dans laquelle il s'inscrit sera précisée. Six catégories d'agrément ont été retenues : déficience motrice, déficience intellectuelle, déficience sensorielle, troubles psychologiques, troubles envahissants du développement, polyhandicap. Un modèle de ce document est disponible sur notre site Internet.

#### **Article 7 : Modalités d'envoi des bandes dessinées**

Date limite de remise des travaux :

**samedi 17 décembre 2011, le cachet de la poste ou du convoyeur faisant foi.**

Toute bande dessinée reçue après cette date ne pourra concourir.

Les bandes dessinées seront adressées directement à :

**Concours de BD 2012**

**L'Hippocampe CPIE**

**4 Route de l'Abbaye**

**37500 SEUILLY**

Les organisateurs du concours en assureront la réception, l'enregistrement, la gestion et le suivi.

Les bandes dessinées seront adressées non pliées dans des emballages plats, de préférence, pour une meilleure conservation.

#### **Article 8 : Jury**

Un jury composé de professionnels de la bande dessinée, de l'Éducation nationale, du secteur médico-social, de l'éducation spécialisée, de la communication et de parents se réunira en janvier 2012, pour désigner les bandes dessinées lauréates récompensées par **des hippocampes**.

Le jury décernera également **quatre hippocampes d'or (un pour le concours collectif jeune, un pour le concours**

**individuel jeune, un hippocampe d'or pour le concours collectif adulte et un pour le concours individuel adulte)**. En outre, le jury se réserve la possibilité de décerner **des mentions spéciales**.

Les auteurs de bandes dessinées primées seront personnellement informés à l'adresse de leur établissement ou de leur classe et invités à la remise des prix dans le cadre du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

#### **Article 9 : Remise de prix**

Tous les jeunes et adultes lauréats seront récompensés.

Le jury a toute latitude pour doter les prix avec l'aide de ses partenaires.

Les hippocampes d'or gagneront un séjour dans un centre de vacances, les autres lots seront notamment constitués de matériel éducatif et artistique ainsi que de Bandes Dessinées et de divers cadeaux.

#### **Article 10**

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il n'est pas prévu de faire retour des œuvres aux établissements.

#### **Article 11**

L'association L'Hippocampe se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, réalisation d'albums, site Internet...) les œuvres réalisées dans le cadre de ce concours, et ce, sans restriction ou demande de participation financière.

#### **Article 12**

Le présent règlement est déposé chez Maître Julien Sabard, huissier de justice – 6 rue Simier, 37000 Tours.

Ce règlement pourra être adressé sur simple demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours en cas de force majeure.

**« L'évasion... Raconte en BD »**